

COMPTE-RENDU de REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 16 mai 2022

Étaient présents :

Monsieur SCHULLER René, Monsieur LESAIN, Denis, Monsieur HERISSANT Etienne, Madame DROUIN Françoise, Madame DUCROS Nathalie, Monsieur GRUHIER Pierre, Monsieur NOAILLON Jérôme, Madame SAUFFRIGNON Catherine.

Absent excusé : Monsieur BERGER Philippe, Madame PEDRACINI Emmanuelle, Monsieur PIGAULT Ludovic, Madame RICHARD Christelle, Monsieur VERT David et Madame VINCENT Denise.

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur HERISSANT Etienne

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des délibérations

Le Maire fait lecture des délibérations du Conseil du 12 avril 2022 qui sont approuvées par la Conseil.

2. Achat de la boulangerie

Le Maire informe le Conseil de la décision prise par Monsieur MATHIEU, boulanger au village d'arrêter son activité et de vendre ses locaux professionnels et d'habitation.

Dans l'espoir de pouvoir conserver ce dernier commerce du village, le Maire propose d'acquérir l'ensemble immobilier de Monsieur MATHIEU et de rechercher un boulanger pour reprendre l'activité dans les locaux professionnels et d'habitation qui lui seront loués par la commune.

Le prix de vente des locaux a été fixé en accord avec le vendeur à 237 00,00€ hors frais de notaire.

Après en avoir délibéré le Conseil donne son accord à cet achat et charge le Maire des formalités.

3. Montant du loyer de la boulangerie

Le Maire propose de fixer le loyer de la partie habitation à 600,00€ par mois et celui de la partie professionnelle à 300,00€ par mois pendant une période de 24 mois permettant au repreneur de la boulangerie de développer son activité.

A l'issue de cette période de nouveaux montant de loyer seront fixés en fonction du marché.

Après en avoir délibéré le Conseil donne son accord.

4. Achat de bois

Le Maire informe le Conseil de la possibilité pour la commune d'acquérir des parcelles de terrains mises en vente par les Consorts BAILLIA et par Monsieur CHAMPAGNE.

Consorts BAILLIA d'une superficie totale de 2,7176ha :

A 1929	A 651	A 655	A656
A 1656	A 1657	A 1663	A 1664
A 1666	A 1671	A 1847	A 1149
A 1152	A 1961	A 1245	A 1970
A 354	A 437	A 1564	A 1819
A 421	A 1932		

Monsieur CHAMPAGNE d'une superficie totale de 13a 27ca :

A 432	A 471	A 537
-------	-------	-------

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité (Mme DUCROS s'abstenant pour l'achat des parcelles Consorts BAILLIA) à l'achat de ces parcelles et charge le Maire des formalités.

5. Décision modificative au Budget 2022

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de modifier le budget 2022 suite à la décision d'acquérir l'immeuble accueillant la boulangerie comme ci-après :

Article	Désignation	Augmentation	Réduction
21328	Autre bâtiment privé	257 000,00€	
022	Dépenses imprévues		5 000,00€
021	Virement de la section de fonctionnement	257 000,00€	
023	Virement de la section d'investissement	257 000,00€	

Après en avoir délibéré le Conseil donne un avis favorable

6. Questions diverses

Sans objet

Fin du Conseil à 20h00

Le Maire

R. SCHULLER

Le secrétaire de séance

E HERISSANT